

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Jean Delisle, Hannelore Lee-Jahnke et Monique C. Cormier (sous la direction de). *Terminologie de la traduction/Translation Terminology/Terminología de la traducción/Terminologie der Übersetzung*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamin Publishing Company, 1999, 433 p.

par Claude Tatilon

TTR : *traduction, terminologie, rédaction*, vol. 13, n° 2, 2000, p. 250-253.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/037419ar>

DOI: 10.7202/037419ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Jean Delisle, Hannelore Lee-Jahnke et Monique C. Cormier (sous la direction de). *Terminologie de la traduction / Translation Terminology / Terminología de la traducción / Terminologie der Übersetzung*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamin Publishing Company, 1999, 433 p.

Le problème terminologique est un problème scientifique fondamental; toute discipline prétendant à la rigueur se doit de n'utiliser que des termes scrupuleusement définis. Les trois auteurs de *Terminologie de la traduction* conviennent de cette nécessité dès la Présentation de leur ouvrage, où ils se déclarent en faveur « d'une terminologie cohérente afin de décrire, en termes clairs et précis, les divers phénomènes de la traduction ». Ils ajoutent : « Une science ne s'impose réellement comme telle que dans la mesure où elle peut faire valoir des concepts qui lui sont propres. Et ce qui vaut pour une science, précisent-ils, vaut tout autant pour une discipline comme la traduction et son enseignement ». Ayant en vue un lectorat bien délimité, ils terminent leur Présentation en escomptant que leur « ouvrage se ré[vèlera] utile tant aux apprentis traducteurs et aux professeurs qu'aux auteurs de manuels de traduction ». Je crois leur pari gagné.

Partant de la notion pour aboutir à sa définition et à sa dénomination, la méthodologie adoptée pour l'établissement de ce lexique quadrilingue repose sur une procédure onomasiologique : « Pour l'étude des notions, nous avons retenu la structure arborescente et traité les termes par sous-domaines. Chaque unité terminologique a fait l'objet d'un repérage des traits notionnels à partir de contextes ou de sources lexicographiques ou terminologiques. Une fois les notions bien cernées, elles ont été définies le plus rigoureusement possible ». Et, pour la nomenclature française — qui fait, seule, l'objet des remarques qui suivent — cela donne 236 entrées représentant, compte tenu des synonymies retenues (par exemple, **concept** V. **notion** ; **niveau de langue** V. **registre**), quelque 200 notions. Lesquelles peuvent être, sans nul doute, considérées « comme le vocabulaire fondamental de l'enseignement *pratique* de la traduction ». Vocabulaire

fondamental, constitué presque exclusivement de termes courants, familiers, où se lit le souci d'utiliser au mieux la terminologie déjà existante et de prévenir le « babélisme » en résistant à la tentation pernicieuse, quasi publicitaire, du néologisme accrocheur — sauf lorsque celui-ci a déjà gagné son droit à l'existence, tel l'astucieux couple **sourcier / cibliste**.

Les entrées françaises (les autres aussi, sans doute) ont été judicieusement choisies par un « groupe de travail interuniversitaire formé d'une vingtaine de pédagogues et de terminologues de huit pays » qui a travaillé à partir du glossaire établi en 1993 par Jean Delisle pour son ouvrage intitulé *La traduction raisonnée*.

Ces précisions, qu'on jugera peut-être un peu longues, ne m'ont pas paru inutiles pour faire saisir la rigueur qui a présidé à l'élaboration de l'ouvrage.

Visant la consultation rapide et ponctuelle, ce dictionnaire de mots présente des définitions généralement courtes, réduites au minimum nécessaire à une bonne compréhension des termes en contexte. Mais il lui arrive aussi de proposer de plus longs articles qui sont alors, en raccourci, de véritables leçons de traductologie. C'est le cas pour **unité de traduction**, notion naguère déglagée (mais pas très clairement) par Vinay et Darbelnet. Agrandie ici à tout un ensemble d'éléments se présentant parfois sous une forme discontinue (par exemple, une série d'allitérations ou les marques récurrentes d'un registre de langue), elle devient enfin une unité opératoire. L'importante et encombrante **fidélité** est un autre exemple de bon traitement. Dans ce même ordre d'idées, **traduction littérale** est un petit diamant d'une eau remarquablement claire; **intraduisibilité** possède une rigueur définitoire de la même eau.

Par ailleurs, il me paraît fort utile, en vue d'explications d'ordre théorique, de procéder à la lecture séquentielle de certaines entrées apparentées : **réseau lexical** pouvant, par exemple, se lire utilement à la suite d'**unité de traduction**. Et **traduction**, accompagné de sa cohorte de composés (depuis **didactique de la —**, **principe de — processus de —** jusqu'à **stratégie de la — règle de —** et toute la série **traduction assistée par ordinateur, automatique, idiomatique, libre, mot à mot...**), auxquels on peut encore ajouter **adaptation, report, théorie du skopos** et **visée du traducteur** (pour un total d'environ une trentaine de termes), constituent un excellent balisage du domaine

traductologique. Autre paradigme intéressant à exploiter, celui des entrées appartenant à la lexicologie : **collocation**, **cooccurrence**, **emprunt**, **faux ami**, **idiotisme**, **mot juste**, etc.

Avec deux auteurs sur trois formés à l'ESIT et séduits (sans doute plus que d'autres) par la théorie interprétative, le risque était grand de voir leur « souci de clarification et d'uniformisation » se teinter (*to be tainted?*) d'une forte nuance normative et tendre à imposer la « bonne » terminologie. Or, bien que la théorie parisienne affleure à plus d'un endroit dans la nomenclature (**cognitif**, **déverbalisation**, **explicitation/implicitation**, **interprétation**, **sens/signification**), jamais nommée, cette théorie est toujours placée dans une juste perspective. On pourra apprécier le non-dogmatisme des auteurs en particulier dans les notes qui suivent les définitions de **déverbalisation** et d'**interprétation**.

Il est de bon ton de terminer un compte rendu élogieux par quelques reproches. Je ne dérogerai pas à l'habitude.

- J'aurais aimé trouver dans les articles la mention des principales théories qui sous-tendent les notions.
- **Cohésion** aurait mérité un second exemple — lexical de préférence.
- La distinction entre **collocation** (combinaison « naturelle ») et **cooccurrence** (combinaison « consacré[e] par l'usage ») est loin de me convaincre.
- Pourquoi la **compensation** devrait-elle être limitée à « un effet stylistique » (d'ailleurs, non défini dans le lexique) ?
- Dans la **connotation**, il m'aurait semblé avantageux de séparer, par une dénomination différente, la **connotation** proprement dite « relevant de l'usage général » et celle — disons, **association individuelle** — qui produit « des réactions différentes selon les personnes ».
- **Phrase** est-il un des « concepts propres au domaine »? Pas plus que **mot** ou **paragraphe**, absents ici. Et quelle utilité y a-t-il à l'inclure, si c'est pour le définir (?) par une formule sans aucun pouvoir distinctif : « construction syntaxique » ?

- Un dernier regret, tout personnel : l'absence de la notion de **pertinence**, dont l'importance justifierait, selon moi, un développement assez ample.

- Une ultime remarque. Je l'emprunte aux auteurs de l'ouvrage car elle me semble constituer un excellent mot de la fin : « un métalangage rigoureux [...] permet d'objectiver l'analyse et la critique des traductions. En inculquant aux étudiants des habitudes dénominatives, [les professeurs] leur faciliteront d'autant l'apprentissage de ce savoir-faire. Tout métalangage est un instrument d'analyse. »

Claude Tatilon
Université York, Collège Glendon